

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes une agence mandatée par le gouvernement de l'Ontario pour garantir que les enfants et les jeunes sont à l'abri de la maltraitance et de la négligence.

CE QUE NOUS FAISONS

Nous enquêtons sur les signalements de maltraitance et de négligence envers les enfants, fournissons des services aux familles qui ont besoin de soutien pour s'occuper de leurs enfants en toute sécurité, et nous organisons le placement des enfants chez des proches ou chez des prestataires de soins agréés lorsqu'ils ne sont pas en mesure de rester avec leur parents. Notre agence travaille auprès de plus de 6,500 familles chaque année. Dans 96 % des cas signalés que nous recevons, les enfants restent à la maison. Nous savons que les enfants qui sont soutenus par des personnes qu'ils connaissent réussissent mieux à long terme que ceux qui sont placés dans le foyer d'une personne responsable qui vient de l'agence. Nous adhérons à la déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant.

COMMENT NOUS CONTACTER :

Si vous avez des questions ou une préoccupation concernant un enfant à risque, nous sommes disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone : 1-800-461-4236
familyconnexions.ca/fr/

OÙ NOUS TROUVER

Barrie

60, chemin Bell Farm, Unité 7, L4M 5G6
(705) 726-6587 ou 1-800-461-4236

Bracebridge

193 rue Manitoba, Unité 5, P1L 1S3
(705) 645-4426

Collingwood

186, rue Hurontario, Unité 105, L9Y 4T4
(705) 444-9160

Huntsville

81, rue Main Ouest, P1H 1X1
(705) 789-8866

Midland

741, rue Yonge, Unités 7 & 8, L4R 2E1
(705) 526-9341

Orillia

250 rue Ouest N, Unité 3, L3V 5C9
(705) 325-1005 ou 1-800-422-9970

Nom du travailleur(euse): _____
Téléphone : _____
Courriel : _____
Autres notes : _____



f /SMFConnexions

🐦 @SMFConnexions

📷 SMFConnexions



Simcoe Muskoka
Family Connexions
Connexions Familiales
de Simcoe Muskoka

QUI NOUS SOMMES & CE QUE NOUS FAISONS : UN GUIDE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous avez une préoccupation, nous sommes là pour vous écouter et vous aider à la résoudre.



NOS VALEURS

Collaboration **R**esponsabilité **R**espect **É**quité

RAISONS DE NOTRE IMPLICATION DANS LE SOUTIEN AUX PARENTS/FAMILLES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Dans la plupart des cas, notre agence est sollicitée par des membres de la communauté ou des professionnels locaux (par exemple des enseignants, des agents de santé publique, des policiers, etc.) qui s'inquiètent de la capacité d'une famille à répondre aux besoins émotionnels et/ou physiques fondamentaux d'un enfant et/ou jeune (par exemple, nourriture, abri, vêtements, etc.).

Selon les recherches disponibles, 'En Ontario, 89 % des enfants qui reçoivent des services des sociétés d'aide à l'enfance le font parce que leur famille est incapable de répondre à leurs besoins physiques et émotionnels. La recherche montre que le fait de ne pas répondre de façon continue aux besoins physiques, émotionnels et sociaux d'un enfant peut être dévastateur et entraîner de graves problèmes plus tard dans la vie' (Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance - AOSAE).

POURQUOI CERTAINES FAMILLES ONT DU MAL À RÉPONDRE AUX BESOINS DE SÉCURITÉ ET DE BIEN-ÊTRE D'UN ENFANT/JEUNE :

Les enfants et les jeunes que nous soutenons font partie de familles aux prises avec des problèmes qui peuvent rendre la parentalité encore plus difficile qu'elle ne l'est déjà. Certaines de ces difficultés comprennent des problèmes de santé mentale, des dépendances, l'isolement social, des traumatismes et un stress financier extrême.



'Cinquante-trois (53 %) des familles auprès desquelles les sociétés d'aide à l'enfance de la province s'impliquent ont vécu une ou plusieurs des difficultés mentionnées' - AOSAE.

Ces difficultés sont souvent causées et/ou entretenues par le manque d'accès des personnes aux services, à un salaire décent et à des ressources sociétales vitales qui peuvent contribuer activement à diverses crises (ex : un manque de nourriture, de garderies abordables, de services cliniques, de soins de santé, de logement inadéquat, etc.).

De telles crises peuvent impacter les parents et les familles de tous horizons et peuvent conduire à l'implication de notre agence comme point d'appui.

QUE SE PASSE-T-IL LORSQUE NOUS SOMMES APPELÉS PAR UNE PERSONNE DU PUBLIC QUI S'INQUIÈTE DE LA SÉCURITÉ ET DU BIEN-ÊTRE D'UN ENFANT/JEUNE ?

Lorsqu'une personne de la communauté appelle l'agence, une enquête sur les préoccupations aidera à déterminer si l'enfant/le jeune a subi un préjudice ou s'il risque de le subir. Si la sécurité de l'enfant/du jeune est jugée préoccupante, nous travaillerons avec la famille pour déterminer la meilleure façon d'assurer la sécurité de l'enfant/du jeune, ce qui peut inclure des services de soutien pour la famille.

NOUS TRAVAILLONS AUX CÔTÉS DES FAMILLES ET DE LEUR COMMUNAUTÉ POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS.

La sécurité et le bien-être des enfants sont une responsabilité communautaire partagée. Pour offrir les services dont les enfants et les familles ont besoin, nous collaborons avec des partenaires tels que : les services de santé mentale pour adultes et enfants, les centres de toxicomanie, les centres d'emploi, les refuges pour femmes, les garderies, les centres communautaires, les services de counseling, les travailleurs de soutien au logement, les écoles et les hôpitaux.

Nous savons que même si les services sociaux constituent un élément important de la solution, nous ne pourrions jamais remplacer l'amour et les soins apportés par les familles, les membres de la famille élargie et les communautés solidaires.

VOS DROITS

Si nous nous impliquons auprès de votre famille :

- Vous avez le droit de comprendre pleinement la raison de notre implication. Cela inclut le droit de demander que les informations soient présentées dans la langue que vous comprenez le mieux.
- Vous avez le droit de nous parler lorsque les services que vous recevez ne répondent pas à vos besoins ou lorsque vous n'êtes pas d'accord avec les décisions que nous prenons. Vous avez le droit de recourir à un processus de plainte externe si nous ne résolvons pas vos préoccupations.
- Certaines circonstances nous obligent à présenter des informations au tribunal pour demander à un juge de prendre des décisions. Si cela se produit, vous avez le droit de présenter vos informations au tribunal avec l'assistance d'un avocat.
- Vous avez le droit de connaître les informations placées dans votre dossier et pouvez demander une copie des informations de votre dossier.

Pour en savoir plus sur les modalités d'exercice de vos droits, demandez à votre travailleur(euse) ou visitez notre site internet pour nous contacter (vous pouvez également scanner le code QR ci-dessous).

